

NANTES, le 24 octobre 2024

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs  
concernés

**FINALE REGIONALE INDIVIDUELLES GR**

COMITÉ  
RÉGIONAL  
PAYS DE LA LOIRE  
Le Président

Réf. : IB/DA N°75.24/25

**Date 16 ET 17 NOVEMBRE 2024**

**Lieu** : Complexe Arthur DUGAST – 1 BD Jean Monnet – 44400 REZE

**ENGAGEMENTS : A régler IMPERATIVEMENT avant la compétition**

Les droits d'engagement s'élèvent à : 29.50 € par gymnastes

**ORGANIGRAMME :**

Vous trouverez en pièce jointe l'organigramme prévisionnel

**◆ Le JURY :**

**Les clubs participants doivent fournir 2 juges par journée de compétition : 1 niveau 2 et un niveau 1 minimum.**

Si un club n'a pas le juge demandé, il doit s'organiser pour en trouver un.

Pour tout manquement aux règles, les pénalisations seront appliquées selon les brochures.

**Les 2 juges devront être disponibles sur toute la durée de la compétition.**

**Comme la saison dernière, vous devez saisir le nom de vos juges sur EngaGym AVANT LE 6 NOVEMBRE 2024**

**ATTENTION** : *En application de la nouvelle réglementation, si vous devez faire appel à un juge d'un autre club pour remplir vos obligations de jugement, vous devez nous adresser par mail, avant la compétition, une autorisation signée par le Président du club du juge recruté (voir document joint à cet envoi). Le juge devra disposer de l'original de ce document et le remettre au responsable des juges lors de la réunion. En l'absence de cette attestation, tout juge se présentant pour juger pour un autre club que le sien sera refusé et ne sera pas autorisé à entrer sur le plateau de compétition. Il sera alors constaté que votre club ne remplit pas son obligation de jugement et se verra infliger l'amende pour absence de juge.*

Restant à votre disposition pour tous renseignements, nous souhaitons une bonne compétition à tous.

Le Président Régional  
Luc LE ROY